

Pour un autre regard sur les cueilletes commerciales de plantes sauvages : les pratiques «gestionnaires» des cueilleuses et cueilleurs professionnels

Another look at professional harvesting of wild plants: the “management” practices of professional harvesters

par Raphaële GARRETA ① & Claire JULLIAND ②

① Conservatoire botanique national des Pyrénées Midi-Pyrénées
Vallon de Salut
BP 70315
65203 BAGNÈRES DE BIGORRE

① Tel : 05.62.95.86.99.
✉ raphaelae.garreta@cbnmpm.fr
🌐 <http://www.cbnmpm.fr>

② Université de Lausanne
Institut de géographie et durabilité
Bâtiment Géopolis
Bureau 3531
CH-1015 Lausanne

① Tél. +41(0)21/ 692 30 62
✉ claire.julliard@unil.ch
🌐 www.unil.ch/igd



Résumé

Avec l'essor actuel de l'économie du «sauvage» se déploient les activités commerciales de cueillette. Les volumes et la multiplicité des plantes recherchées sont sans précédent. Cela a une incidence sur les cueilletes et les enjeux dont elles sont désormais porteuses, mais aussi sur les cueilleurs. Certains, fédérés en association (AFC) et engagés dans l'élaboration d'une charte nationale et d'un guide de bonnes pratiques font valoir des savoirs spécifiques sur la flore, sur la gestion des ressources et des sites ; ils s'affirment comme acteurs du maintien et de la valorisation de milieux et espaces naturels riches en biodiversité.

Mots-clés : cueilletes commerciales – cueilleurs – gestion – savoir-faire – PPAM (Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales).

Abstract

With the current rise of the “wild plant” industry, professional harvesting activities have been launched. The volumes and number of types of plants sought after are without precedent. This has an effect on the harvests and the related industries, which are now flourishing, as well as on the harvesters. Certain harvesters, federated in an association (AFC) and committed to the creation of a national chart and a current best practices guide, demonstrate specific knowledge of the flora and resource management of the sites; they consider themselves actors for maintaining and adding value to natural areas that are rich in biodiversity.

Key-words : professional harvesting – harvesters – management – skills – PPAM (Plants for Perfume, Aromas and Medicine).

Photo 1 ▲

Cueillette de la lavande sauvage et entretien des paysages – Causse Méjean, Lozère.

©Alain Lagrave

Introduction

Si en France métropolitaine, jusqu'à une époque récente la cueillette à caractère lucratif était considérée comme une activité marginale relevant d'une économie d'appoint, les choses ont beaucoup changé ces dernières années. En effet, les cueillettes commerciales sont désormais au cœur d'intérêts multiples. On sait peu, par exemple, que la fabrication d'ingrédients naturels repose certes sur l'utilisation de plantes cultivées, mais aussi pour une part importante, sur celle de plantes sauvages. Parallèlement, nous sommes dans un contexte global de mise en valeur de la biodiversité comme opportunité de la conserver, comme cela a été acté dans la Convention sur la diversité biologique (1992) et réaffirmé avec le Protocole de Nagoya (2010).

Qu'il s'agisse des projets de bioprospection de la flore locale pour innover en matière d'ingrédients naturels, de l'organisation de certains cueilleurs pour la reconnaissance de leur métier, de l'évolution de la réglementation environnementale ou de l'intérêt que pouvoirs publics et gestionnaires d'espaces naturels portent désormais à cette activité et aux ressources mises en jeu, l'objet «cueillette» est en pleine transformation. Sujet foisonnant, tant du point de vue social, économique qu'écologique, il permet d'illustrer toute la difficulté de concilier exploitation des ressources naturelles et conservation d'un patrimoine naturel.

À partir des travaux menés sur cette thématique, depuis 2010, par le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CB-NPMP) puis au sein du projet *FloreS* porté par l'Institut de géographie et durabilité (IGD, 2013), il s'agit de rendre compte de la dimension gestionnaire de ce métier. Pour cela, nous nous intéresserons aux efforts de structuration des cueilleurs à travers la création de l'Association française des professionnels de la cueillette des plantes sauvages (AFC) et la mise en place de sa charte nationale de cueillette et de son guide de bonnes pratiques.

Conscients d'être méconnus et mal perçus, notamment par le monde naturaliste et celui des pouvoirs publics, les membres de l'AFC veulent faire valoir des savoirs et savoir-faire spécifiques sur la flore, mais aussi sur la gestion des ressources naturelles qu'ils prélèvent et des sites qu'ils parcourent et entretiennent. Ce faisant, ils s'affirment comme acteurs du maintien et de la valorisation de milieux et d'espaces naturels riches en biodiversité, comme c'est le cas dans le Massif central, par exemple.

Nous présentons ici un travail en cours d'élaboration, construit au plus près des pratiques et des dires des cueilleurs de l'AFC.



◀ Photo 2

Cueillette du Thé d'Aubrac
Calamintha grandiflora.

© Marion Lavabre/CBNPMP

Les cueillettes commerciales :

une activité en pleine transformation

Les cueillettes commerciales connaissent actuellement une période de mutation. Cette « pratique longtemps jugée – un peu comme l'ancien droit de glanage – comme une pratique de pauvre » dont on tire « un bénéfice occulte » (de La Soudière & Védrine 2003) a depuis les années 1970 progressivement changé de mains. Les agriculteurs-éleveurs ont cédé la place à d'autres acteurs : néoruraux investissant l'espace rural en déprise et y développant une économie locale, jeunes du pays voulant continuer à y vivre, mais aussi gens du voyage, main-d'œuvre étrangère. Aujourd'hui, à côté des pratiques de collectage qui persistent et procurent un revenu d'appoint à des cueilleurs occasionnels, on assiste à une véritable professionnalisation de la cueillette. Le métier attire chaque année de plus en plus de personnes désireuses de s'installer quand, dans le même temps, l'offre à la formation est en plein essor. Car parallèlement à l'apprentissage autodidacte ou « *par imprégnation* » sur « *le terrain* » on se forme maintenant au métier de cueilleur dans divers Centres de formation professionnelle et de promotion agricole

(CFPPA). Pour autant, il n'existe pas en France aujourd'hui de statut social, juridique et fiscal spécifiquement défini pour l'activité de cueillette.

Les plantes, quant à elles, ont intégré des circuits de production et de valorisation locaux, tout en continuant à approvisionner diverses industries souvent à fort développement (parfumerie, cosmétique, pharmacie, agroalimentaire). Depuis, les dimensions politiques, sociales, économiques et environnementales internationales ont favorisé une inflation du « sauvage » dans les pays européens. En France les « menus produits », tel que l'Office national des forêts (ONF) nomme les produits forestiers non ligneux, et autres objets de cueillette en général, ne sont plus ces produits marginaux liés à des démarches opportunistes. Ressource végétale spontanée, ressource naturelle, matière première issue du sauvage, les fruits de la cueillette ont progressivement changé de nom, d'identité et de statut. Si leur intégration dans les filières industrielles n'est pas nouvelle, les volumes et la diversité des plantes recherchées sont eux sans précédent. Tout cela n'est pas sans incidence sur les cueillettes elles-mêmes et les enjeux environnementaux dont elles sont désormais porteuses, mais bien-sûr, aussi sur les cueilleurs.

Une association pour construire la reconnaissance du métier de cueilleuse et cueilleur de plantes sauvages

Dans ce contexte, certains cueilleurs ont, malgré la multiplicité de leurs pratiques et de leurs sensibilités, décidé de se fédérer. C'est ainsi qu'à l'automne 2011, l'Association française des professionnels de la cueillette de plantes sauvages (AFC) déposait ses statuts et se donnait pour but de rassembler les professionnels de la cueillette de Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM). L'idée était que se structurer permettrait de mieux représenter et promouvoir le métier, mais surtout de définir et diffuser de bonnes pratiques pour favoriser une cueillette durable et respectueuse de l'environnement.

Le premier tour de force de l'association fut donc de réunir autour de perspectives communes (la reconnaissance du métier et le souci de la pérennité de la ressource) des tendances différentes de la cueillette œuvrant pour des filières différentes. Pour autant, l'AFC est bien consciente de ne pas représenter l'ensemble des professionnels, tant en terme de nombre que de profils. C'est d'ailleurs, entre autres, en réaction et en réponse aux prélèvements mal menés par de « *mauvais cueilleurs* » que les membres de l'AFC se sont regroupés. Cette catégorie du « mauvais cueilleur » leur

a un temps servi comme outil de réflexion pour poser les bases d'une structuration. « La quête de reconnaissance et de légitimité [des cueilleurs de l'AFC] est tout ou partie motivée par cette nécessité de se distinguer des cueillettes non responsables qui par leur retentissement aux échelles locales et leur médiation contribuent à stigmatiser les cueilleurs et les cueillettes sans discernement. Derrière cette figure symbolique et archétypale [du « mauvais cueilleur »], les participants dénoncent avant tout les pratiques de certains opérateurs en aval des filières qui par méconnaissance des réalités de l'amont ou par simple logique de rentabilité développent des méthodes d'approvisionnement qui favorisent les cueillettes '*peu scrupuleuses*' » (AFC 2013).

Il est vrai que c'est essentiellement par ses dérives et ses excès que la cueillette à visée commerciale est aujourd'hui appréhendée par nombre d'institutionnels et de gestionnaires d'espaces. En contrepoint à l'image des « razzias » et autres « pillages » qui entachent la profession, les membres de l'AFC placent le souci de gestion de la ressource et des sites au cœur de leur métier.



◀ Photo 3

Cueillette des jeunes pousses de genévrier. Les mains sont souvent l'outil de la cueillette même si comme pour le genévrier, les feuilles sont épineuses.

© tbo - dominitbo@yahoo.fr

«La cueillette n'est pas de la prédation basique, c'est pas juste : ' je prends parce que j'ai envie'. Il y a une gestion et c'est du moins la maîtrise partielle.» (Un cueilleur professionnel)

Dans les revendications des cueilleurs de l'AFC, il y a une part qui est liée à la connaissance de la plante, à sa phénologie, à son aire de répartition, à son comportement au fil des années, au milieu dans lequel elle pousse, à la réglementation qui lui est appliquée et aux gestes de cueillette qui lui sont adaptés. En effet, à chaque plante correspond une cueillette singulière. Plus, à chaque partie de plante correspondent un geste, un outil, un temps. Pour le geste, c'est dans la pratique qu'il s'affine, dans la répétition. Un rythme s'installe qui se nourrit de tous les sens. Gestes et gestion sont les mots clés des cueilleurs.

La gestion des sites, quant à elle, s'appuie sur de nombreuses observations (personnelles ou partagées entre cueilleurs) répétées au fil du suivi des stations, d'années en années. À l'instar des autres gestionnaires d'espaces, les cueilleurs mettent en œuvre un «savoir d'action» (Selmi 2006), fait d'empirisme, d'ajustements où «les références scientifiques utiles à la profession ne sont pas encore stabilisées».

Faire valoir une gestion des sites et de la ressource, c'est vouloir affirmer une idée de la mesure où l'exploitation des plantes sauvages ne prend pas le pas sur la préservation de l'environnement. Tout au contraire, c'est inscrire la cueillette commerciale parmi les outils de maintien de certains espaces naturels. Bien-sûr, il s'agit tout autant de réguler un approvisionnement afin de pérenniser une activité commerciale directement chevillée à la pérennité des matières premières végétales.

La gestion à l'échelle individuelle

De par leur pratique et leur expérience du terrain, les cueilleurs sont à la fois des observateurs et des «utilisateurs» privilégiés de la flore, et notamment de la flore commune. Certains d'entre eux – fournissant principalement les laboratoires homéopathiques – proposent à leurs clients jusqu'à trois cents espèces différentes. Ce faisant, ils évoluent dans un nombre non moins impressionnant de sites, milieux, configurations particulières. C'est la combinaison «plante + site» qui fait la ressource. Aussi est-ce de façon arbitraire que nous dérou-

lons ici quelques pratiques de gestion locale mises en place par les cueilleurs. Écoutons-les évoquer à grands traits, à travers quelques exemples, les étapes successives de leur cheminement.

«Il y a l'impact sur la flore en fonction du volume. En fonction des méthodes de cueillette. En fonction de la partie récoltée. Et, lié à ça, suivant l'espèce, en fonction de la stratégie de la plante. [...] Il y a la diversité des espèces, la nécessité d'avoir une connaissance passablement étendue. Un

savoir et un savoir-faire... , c'est la connaissance botanique qui va pousser à une méthode de cueillette plus ou moins motivée suivant l'espèce et la partie récoltée. C'est l'interférence de ces différents facteurs, finalement, qui détermine la gestion de la ressource. Et puis les logiques de commercialisation. » (Une cueilleuse).

Ainsi, les premiers éléments à prendre en compte concernent-ils la connaissance de la plante et de son milieu.

- Avoir des connaissances botaniques et écologiques.
- Connaître et respecter la législation relative à l'espèce.
- Connaître la répartition, l'abondance et la sensibilité de l'espèce.
- Tenir compte des cycles de la plante et de ses modes de reproduction.

Le choix des sites et la construction du territoire de cueillette de chacun répond également à certains impératifs.

- Connaître et respecter la législation relative à l'espace.
- Obtenir, dans la mesure du possible, l'accord des propriétaires. Cette règle, bien que figurant dans les obligations de moyens que les cueilleurs de l'AFC se donnent, n'est pas toujours applicable (indivisions, etc.). De la relation avec les propriétaires du terrain peuvent découler certains renseignements et dispositions (historique de la parcelle – notamment en termes de pollutions –, mise en place d'une gestion concertée avec les autres gestionnaires de la parcelle, comme dans le cas des coupes de l'ONF par exemple, possibilité d'éviter le cumul des cueillettes sur un même site etc.)
- Pour ceux qui cueillent en quantités importantes : multiplier les sites pour une même espèce et assurer une rotation. «*La responsable des achats du laboratoire est au courant que j'ai prospecté sur un autre massif, raconte un cueilleur pour l'industrie. Moi je lui ai expliqué pourquoi je prospectais sur cet autre massif. Elle, elle s'occupe de l'approvisionnement du laboratoire, donc plus elle a d'endroits différents d'où vient la plante, plus elle diminue les risques d'être en panne. Donc c'est important pour eux. Et pour les populations de plantes, c'est intéressant de piocher un petit peu partout plutôt que d'être tout le temps sur les mêmes zones, sinon c'est là qu'on appauvrit.*»

Vient enfin le moment de cueillir la plante et d'adapter sa pratique à chaque cas. Dans les gestes mis en place se joue alors tout le métier, la spécificité du savoir-faire du cueilleur.

- Adapter le type de taille : «*Du myrtilier ou de la bruyère, si tu le coupes trop bas après*

ça ne repart plus. Nous on les taille haut. ». La préoccupation d'une taille bien effectuée relève également, pour le cueilleur, du souci de sa production à venir et est la marque d'une projection dans le temps, à l'opposé d'une prédation opportuniste à court terme. En effet, qu'il s'agisse de thym ou de lavande, par exemple, l'idée est de bien se saisir de l'intégralité de la touffe. Cela laisse un résultat visuel harmonieux certes, mais est effectué en prévision des cueillettes ultérieures. Quand le cueilleur revient sur le site pour de nouveaux prélèvements, les touffes cueillies présentent alors une homogénéité qui facilite la coupe.

- Choisir ses outils. Ce point amène régulièrement des débats sur la mécanisation – ou pas.

La gestion se dit aussi, bien-sûr, dans l'entretien des populations et des sites : il faut veiller à favoriser, maintenir, régénérer.

- La règle du 1/3 à laisser sur place. En 1990 déjà, le *Guide technique de la cueillette des plantes sauvages* (Solagro 1990) préconisait de «*ramasser d'une manière générale 2/3 des plantes ou parties disponibles*» sur une station et de laisser en place «*1/3 des représentants qui assureront la pérennité et le développement de l'espèce*». Cette préconisation est ensuite développée et appliquée différemment selon la plante et les parties de plantes cueillies. Les cueilleurs l'ajustent au cas par cas selon leur propre expérience.
- Laisser de beaux porte-graine pour le renouvellement et éviter la sélection négative. «*On laisse les petites et il n'y a que celles-là qui se reproduisent, et on fait de la sélection à l'envers. J'ai vu ça sur l'arnica, j'ai vu ça sur la pervenche, j'ai vu ça sur Calamintha grandiflora, j'ai vu ça sur plein d'espèces. [...] Les pieds finissant par être de plus en plus petits. Il ne faut jamais tout cueillir mais ne pas laisser que les petites. Il faut laisser de beaux pieds aussi. Des porte-graines.*» (Un ancien cueilleur)
- Répartir les prélèvements sur le site. Ce point a également une incidence sur l'aspect visuel et paysager de la station cueillie.
- «*Jardiner*» le site : «*Un bon lieu de cueillette est précieux. Ceux que nous fréquentons, même s'ils se renouvellent à mesure que l'on trouve de nouvelles ressources, sont encore souvent le résultat du travail des plus anciennes [cueilleuses], qui les ont découverts et mis en partage. Aussi nous les bichonnons, prenant le temps d'écarter le prunelier qui envahit le thym, ou de désherber mine de rien autour du millepertuis.*» (Collectif Mauvaise Troupe 2014).
- Entretien du paysage. À travers l'entretien de certaines stations ou les choix de taille (le frêne en têtard, par exemple), se joue également le maintien de paysages singuliers, marqueurs culturels et identitaires de certains territoires.

Enfin, au fil des cycles de la plante, des saisons de cueillette, le cueilleur n'a de cesse d'observer, d'expérimenter. Aussi, qu'ils œuvrent dans un périmètre restreint autour de chez eux, ou que leur territoire de cueillette épouse des frontières plus lointaines, les cueilleurs veillent à suivre régulièrement l'évolution de leurs sites et en assurent le suivi. Ils ne négligent pas non plus d'avoir recours à la mise en culture quand ils estiment que la cueillette est trop menaçante.

Ces différents exemples, loin de représenter l'exhaustivité des types de gestion mis en œuvre par les cueilleurs, montrent néanmoins à quel point la cueillette, loin des images de dramatisation ou d'idéalisation qui lui sont parfois associées, est une activité de préparation, d'anticipation, de suivi, où l'état du site de cueillette et de la ressource font l'objet de soins attentifs et de gestes stratégiques.



◀ Photo 4

Cueillette de l'alchémille dans une pelouse d'altitude dans les Alpes du Nord. Cette plante est utilisée entre autres en phytothérapie et cosmétique.

© Marie-Claire/Régis Buffière

Organiser les cueillettes sur le territoire et réguler l'activité ; les apports du projet FloreS

Si chaque cueilleur met en jeu des pratiques de gestion à l'échelle individuelle de son propre territoire de cueillette, l'AFC, en tant que collectif, souhaite « contribuer à renforcer la légitimité de la profession et défendre auprès des acteurs locaux et des pouvoirs publics l'idée d'une cueillette commerciale respectueuse des ressources et des milieux, contribuant à valoriser durablement les territoires ruraux et les services éco-systémiques. Pour sensibiliser la profession à ces enjeux, l'AFC souhaite concevoir une charte nationale de cueillette professionnelle de plantes sauvages. Cet outil serait incitatif et proposerait au professionnel de s'engager à respecter les principes généraux afin de construire une cueillette durable et une profession responsable à l'échelle du territoire métropolitain. » (AFC 2013)

À l'automne 2014, l'Université de Lausanne (UNIL) et l'AFC devenaient lauréats d'un appel à projet de la Fondation d'entreprise Hermès sur le thème « Savoirs locaux et la Biodiversité », et s'embarquaient pour une durée de trois ans dans le programme *FloreS* (valoriser durablement la flore sauvage en France métropolitaine). Ce projet de recherche-action a été construit pour accompagner les professionnels de l'AFC dans la reconnaissance de leurs savoirs et savoir-faire et la définition de bonnes pratiques. Il place alors les cueilleurs, principaux protagonistes, au cœur des débats sur l'encadrement des cueillettes commerciales à différentes échelles (individu, territoires, filières). Outre les professionnels de l'AFC et les chercheurs de l'UNIL le projet réunit également des partenaires scientifiques et techniques d'AgroParisTech et du Conservatoire botanique

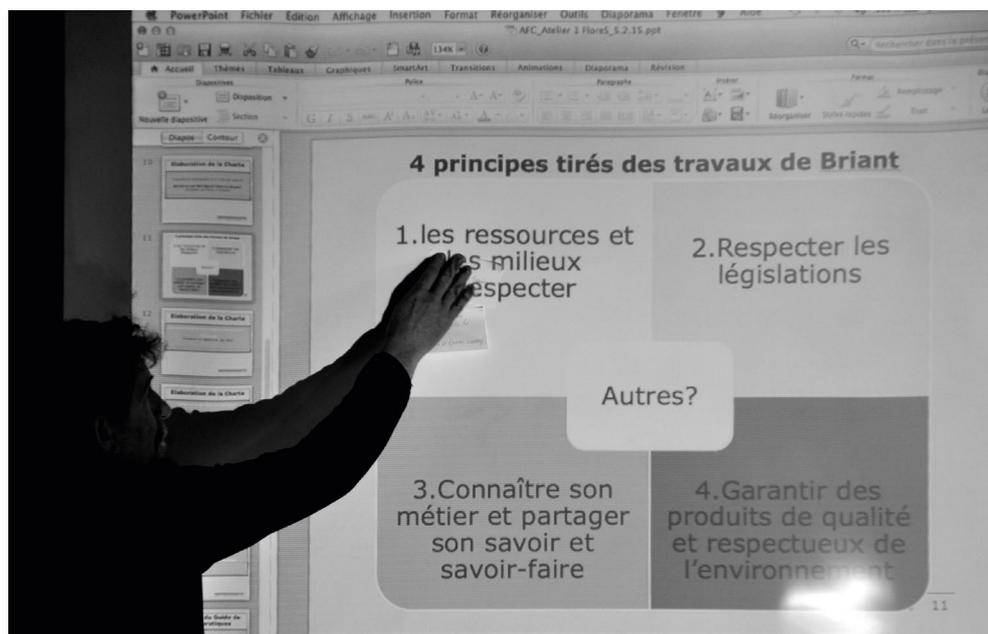


Photo 5 ►

Séance de travail lors du 1^{er} atelier Flores.

© Claire Julliard

national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. Il s'articule principalement autour de trois ateliers thématiques, conçus et menés de façon participative.

Le premier atelier, «Rencontre entre professionnels de la cueillette de plantes sauvages» (4-6 février 2015) fut un temps d'échanges et de débats autour des spécificités et des enjeux du métier de cueilleur. Il a en outre permis de d'identifier les valeurs que les cueilleurs désiraient inscrire dans leur charte nationale de la cueillette. Enfin, il a été l'occasion d'élaborer une démarche méthodologique de sélection des bonnes pratiques à partir d'exemples précis.

Le second atelier, «Autour de la certification», a pour objet de réunir des professionnels de la cueillette, des acteurs économiques et institutionnels de la filière PPAM ainsi que des experts-chercheurs pour discuter des normes de qualité et de leur pertinence pour garantir des pratiques de cueillette commerciale durable.

Le troisième atelier, «Pratiques de cueillette et gestion de la biodiversité : vers un projet partagé», vise à réunir des professionnels de la cueillette, et des acteurs de la conservation et de la gestion des ressources et des espaces naturels

pour échanger sur les aspects d'encadrement et de régulation des activités de cueillettes commerciales.

En parallèle à ces temps forts, un groupe de cueilleurs référents (6 membres de l'AFC représentant différentes tendances de la cueillette) se réunit régulièrement pour travailler sur la problématique des bonnes pratiques du métier.

Aussi, adossé à la charte, un Guide de bonnes pratiques décliné en fiches techniques, plante par plante est en cours d'élaboration¹. Cela pose les questions des itinéraires méthodologiques et techniques d'inventaire des savoir et savoir-faire de la profession, de leur sélection et de la validation collective des bonnes pratiques.

Enfin, «ces données empiriques seraient alors 'confrontées' aux données scientifiques issues de l'écologie des espèces et des milieux, de la conservation de la biodiversité ou encore de la gestion durable des ressources naturelles. En effet, les professionnels estiment qu'ils auraient tout intérêt à mieux mobiliser les données produites par la science afin de faciliter et améliorer, voir abandonner, selon les contextes, certains aspects de leurs pratiques.» (AFC 2013)

1 - À l'heure où sont écrites ces lignes (hiver 2016), la Charte nationale de cueillette a été validée par les membres de l'AFC, le canevas du Guide de bonnes pratiques est mis en forme, et les cueilleurs, avec le concours financier du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, s'engagent dans le recueil de leurs savoirs et savoir-faire afin d'aboutir le plus tôt possible à la rédaction de cinq premières fiches techniques.

Perspectives

L'expansion du secteur des matières premières végétales issues du sauvage pose plus que jamais la question de la gestion des ressources qui entrent dans ce marché. Pour autant, du point de vue de la préservation de la biodiversité (espèces et espaces), il est encore malaisé d'appréhender les ressources potentiellement menacées, de même que les biens et services éco-systémiques rendus par une cueillette durable sont encore peu approchés et renseignés. Néanmoins, les choses bougent, se mettent en place et s'organisent. Les plantes sauvages de cueillette ont délaissé les oripeaux qui les liaient à une pratique de la subsistance pour revêtir le statut de ressources naturelles convoitées. Dans le même élan, les cueilleurs sortent de l'ombre. S'ils incarnent des réalités diverses et mettent en jeu des pratiques tout aussi variées, ils font aujourd'hui valoir un réel souci de structuration et de professionnalisation de leur activité. Ce dernier, adossé à des savoirs et savoir-faire effectifs met en lumière des exigences écologiques et environnementales inscrites dans la droite ligne du développement durable. Premiers maillons de la filière des PPAM, éléments cruciaux de son approvisionnement et

conscients que les avantages pour la ressource sont souvent des contraintes pour eux-mêmes dont ils tireront des bénéfices, les cueilleurs désirent faire entendre leur voix.

Témoins privilégiés de l'évolution de la flore commune, ils mesurent les incidences tant négatives que positives des différents modes de cueillette. Le plus souvent exercée sur des zones écologiquement riches, une cueillette excessive et mal menée viendrait en effet se superposer à d'autres types de détérioration de l'environnement (pratiques agricoles intensives, pollution, urbanisation etc.) À l'inverse, la cueillette peut concourir à la valorisation de milieux naturels jusque-là économiquement peu rentables et mal considérés. Néanmoins, les cueilleurs mettent l'accent sur la responsabilité qui leur incombe et sur la nécessaire implication de la filière en son entier, ainsi que sur le non moins nécessaire concours technique et scientifique des Conservatoires botaniques et sur l'appui des pouvoirs publics. À l'heure où une évolution de la réglementation est à l'étude, ces derniers portent un intérêt récent à ces questions et à leurs nouvelles réalités.

Bibliographie

- AFC, 2013 - *Pré-étude du projet de charte nationale de cueillette professionnelle de plantes sauvages*, rédigée par Chabert L., Julliard C. et Moreau D., avec le soutien financier du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et de FranceAgriMer. Rapport manuscrit.
- ALBERT LLORCA M., GARRETA R., 2016 – Des sociétés rurales européennes aux cueilleurs professionnels de plantes sauvages : visions et pratiques de la nature. *Les relations Homme-Nature dans la transition agroécologique*. L'Harmattan, Paris, 228 p.
- COLLECTIF MAUVAISE TROUPE, 2014 - *Constellations*. Editions de l'éclat, 704 p.
- GARRETA R., MORISSON B., 2011- *La cueillette des plantes sauvages en Pyrénées et Midi-Pyrénées, Phase 1, Etat des lieux*. Rapport manuscrit du Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, 110 p.
- GARRETA R., MORISSON B., 2014 - *La cueillette des plantes sauvages en Pyrénées et Midi-Pyrénées, Phase 2 Analyse et valorisation*. Rapport manuscrit du Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, 68 p.
- LARRERE R., de LA SOUDIERE M., 1897 – *Cueillir la montagne*. Ed. La manufacture, réédition 2010, 257p.
- de LA SOUDIERE M., VEDRINE L., 2003 – La cueillette en Margeride. Crise de croissance et solutions alternatives. *Cahiers de Salagon* n°8 : 141-150.
- PINTON F., JULLIAND C., LESCURE J.-P., 2015 – Le producteur-cueilleur, un acteur de l'inters-tice ? *Anthropology of food* [Online], S11.
- SELMI A., 2006 – *Administrer la nature*. Ed. de la Maison des sciences de l'homme – Editions Quae, Paris, 487 p.
- SOLAGRO (Association) 1990 – *Guide technique de la cueillette des plantes sauvages*. Commande du Ministère de l'Environnement – Direction de la Protection de la nature. 27p. + annexes.